



PÉDIBUS DIFFERDANGE

INSCRIPTION pour l'année scolaire 2024-2025

1. Coordonnées de l'enfant

Nom :	Prénom :
Adresse :	Code postal :
Localité :	Téléphone :
École :	Classe/Titulaire :

2. Coordonnées des parents/tuteurs

Nom :	Prénom :
Adresse :	Code postal :
Localité :	Téléphone :

- Autorise l'enfant susmentionné à se rendre à l'école à pied avec le PÉDIBUS.
- Autorise la Ville de Differdange à utiliser des photos de l'enfant susmentionné.
- Autorise la Ville de Differdange à transférer les données susmentionnées aux accompagnateurs.

Utilisation du pédibus (cocher s.v.p. ce qui convient) :

RONNEBIERG PAD						
	Lundi, Mercredi, Vendredi				Mardi, Jeudi	
	MATIN		APRES-MIDI		MATIN	
ARRÊTS	ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR
16, rue des Mines	<input type="checkbox"/> 7.30	<input type="checkbox"/> 12.30	<input type="checkbox"/> 13.30	<input type="checkbox"/> 16.20	<input type="checkbox"/> 7.30	<input type="checkbox"/> 13.00
Chemin piétonnier (1, rue des Mines)	<input type="checkbox"/> 7.33	<input type="checkbox"/> 12.27	<input type="checkbox"/> 13.33	<input type="checkbox"/> 16.17	<input type="checkbox"/> 7.33	<input type="checkbox"/> 12.57
62, rue Prince Henri	<input type="checkbox"/> 7.40	<input type="checkbox"/> 12.20	<input type="checkbox"/> 13.40	<input type="checkbox"/> 16.10	<input type="checkbox"/> 7.40	<input type="checkbox"/> 12.50
Croisement rue Prince Henri – Av. Parc des Sports	<input type="checkbox"/> 7.44	<input type="checkbox"/> 12.14	<input type="checkbox"/> 13.44	<input type="checkbox"/> 16.04	<input type="checkbox"/> 7.44	<input type="checkbox"/> 12.44

KORSPRONK PAD						
	Lundi, Mercredi, Vendredi				Mardi, Jeudi	
	MATIN		APRES-MIDI		MATIN	
ARRÊTS	ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR
Arrêt Dalscheidt (rue de la Gare)	<input type="checkbox"/> 7.30	<input type="checkbox"/> 12.30	<input type="checkbox"/> 13.30	<input type="checkbox"/> 16.14	<input type="checkbox"/> 7.30	<input type="checkbox"/> 12.54
Tempels (rue de la Gare)	<input type="checkbox"/> 7.36	<input type="checkbox"/> 12.18	<input type="checkbox"/> 13.36	<input type="checkbox"/> 16.08	<input type="checkbox"/> 7.36	<input type="checkbox"/> 12.48
31, rue de la Gare	<input type="checkbox"/> 7.40	<input type="checkbox"/> 12.14	<input type="checkbox"/> 13.40	<input type="checkbox"/> 16.04	<input type="checkbox"/> 7.40	<input type="checkbox"/> 12.44

PESCHKOPP PAD						
	Lundi, Mercredi, Vendredi				Mardi, Jeudi	
	MATIN		APRES-MIDI		MATIN	
ARRÊTS	ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR
Werding (121, avenue Charlotte)	☐ 7.30	☐ 12.27	☐ 13.30	☐ 16.17	☐ 7.30	☐ 12.57
Arrêt Parc de la Chiers (avenue Charlotte)	☐ 7.33	☐ 12.24	☐ 13.33	☐ 16.14	☐ 7.33	☐ 12.54
35, avenue du Parc des Sports	☐ 7.38	☐ 12.19	☐ 13.38	☐ 16.09	☐ 7.38	☐ 12.49
39, rue Jean Gallion	☐ 7.41	☐ 12.16	☐ 13.41	☐ 16.06	☐ 7.41	☐ 12.46
53, rue Jean Gallion	☐ 7.44	☐ 12.13	☐ 13.44	☐ 16.03	☐ 7.44	☐ 12.43

BUGGI PAD						
	Lundi, Mercredi, Vendredi				Mardi, Jeudi	
	MATIN		APRES-MIDI		MATIN	
ARRÊTS	ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR
Arrêt Place Prince Jean	☐ 7.30	☐ 12.28	☐ 13.30	☐ 16.19	☐ 7.30	☐ 12.58
4, rue Pierre Martin	☐ 7.33	☐ 12.25	☐ 13.33	☐ 16.16	☐ 7.33	☐ 12.55
Centre Noppeney	☐ 7.36	☐ 12.22	☐ 13.36	☐ 16.12	☐ 7.36	☐ 12.52
rue des Fours	☐ 7.40	☐ 12.18	☐ 13.40	☐ 16.08	☐ 7.40	☐ 12.48
14, rue Prommenschenkel	☐ 7.44	☐ 12.14	☐ 13.44	☐ 16.04	☐ 7.44	☐ 12.44

RATTEM PAD						
	Lundi, Mercredi, Vendredi				Mardi, Jeudi	
	MATIN		APRES-MIDI		MATIN	
ARRÊTS	ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR
97, route de Belvaux	<input type="checkbox"/> 7.30	<input type="checkbox"/> 12.25	<input type="checkbox"/> 13.30	<input type="checkbox"/> 16.15	<input type="checkbox"/> 7.30	<input type="checkbox"/> 12.55
Arrêt Rattem	<input type="checkbox"/> 7.34	<input type="checkbox"/> 12.21	<input type="checkbox"/> 13.34	<input type="checkbox"/> 16.11	<input type="checkbox"/> 7.34	<input type="checkbox"/> 12.51
croisement route de Belvaux - rue de l'Eau	<input type="checkbox"/> 7.37	<input type="checkbox"/> 12.18	<input type="checkbox"/> 13.37	<input type="checkbox"/> 16.08	<input type="checkbox"/> 7.37	<input type="checkbox"/> 12.48
39, rue Boettelchen	<input type="checkbox"/> 7.40	<input type="checkbox"/> 12.15	<input type="checkbox"/> 13.40	<input type="checkbox"/> 16.05	<input type="checkbox"/> 7.40	<input type="checkbox"/> 12.45

- J'autorise mon enfant à rentrer tout seul à partir de l'arrêt du circuit.
- Je n'autorise pas mon enfant à rentrer tout seul à partir de l'arrêt du circuit.

J'ai pris bonne note que le pédibus respecte l'horaire établi et ne peut attendre un enfant en retard.

L'accompagnateur responsable a l'autorité sur le groupe pour en assurer la sécurité. Il est le premier interlocuteur des parents pour tout problème qui pourrait se poser. Veuillez trouver en annexe le code de la bonne conduite à respecter par les élèves ainsi que les numéros des accompagnateurs.

Personnes autorisées à reprendre l'enfant, AUTRES que les parents/tuteurs

Personnes à contacter en cas d'urgence, AUTRES que les parents/tuteurs

Personne 1

Personne 2

Nom :		
Prénom :		
N° tél. :		

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance et accepter le *Code de bonne conduite PÉDIBUS* (ci-dessous), qui fait partie intégrante de cette fiche d'inscription.

Date :

Signature.....

Code de bonne conduite pédibus

- Il est indispensable que le point de départ et le point d'arrivée de l'enfant soient à l'arrêt.
- Il faut respecter les horaires du pédibus, donc ne pas arriver en retard aux arrêts.
- Il est strictement défendu de se battre sur le chemin du pédibus.
- Il faut respecter les autres élèves ainsi que les accompagnateurs.
- Il ne faut pas ralentir le pédibus ou l'empêcher de continuer son chemin.
- Il est interdit de manger/boire sur le chemin du pédibus.
- Il est interdit de courir sur la route ou de s'enfuir.
- Il est interdit d'insulter ses collègues ou les accompagnateurs.

Quelques règles/recommandations à respecter par les parents d'élèves

- **En cas d'exceptions (maladie, excursions, retard dû aux excursions)**, les parents s'engagent à informer les accompagnateurs en temps utile et **ils s'engagent à récupérer leur(s) enfants(s) à l'école.**
- Les parents sont priés d'informer les accompagnateurs quand l'enfant a des cours de natation et ne part ou rentre pas avec le pédibus.
- Les parents s'engagent à ce que leurs enfants soient à temps sur l'arrêt du pédibus.

Conséquences lorsque le code de bonne conduite n'est pas respecté

- 1^{er} avertissement oral pour l'élève
- 2^e avertissement par écrit aux parents
- 3^e avertissement si la situation persiste alors l'élève sera exclu de façon immédiate du service pédibus

Merci de bien vouloir envoyer ce document par mail à l'adresse scolaire@differdange.lu pour le **1^{er} septembre 2024** au plus tard.